Réponse de l'Institut *Mater Boni Consilii*
au texte de Louis-Hubert REMY sur la rétractation de Mgr Guérard

(page 6, à relire pour comprendre)
6 janvier 2020 en la fête de l'Épiphanie

Colonne de gauche : leur texte
Colonne de droite : Commentaires de L-H Remy
Conclusion finale : page 9

Réponse de l'Institut Mater Boni Consilii	Commentaires de L-H REMY
De ore tuo te judico… (Lc 19, 22). « *Je te juge par tes paroles* » **Fausses rétractations et faux amis**	
Rétractations. Les rétractations[1] ne sont pas rares (Saint Augustin en écrivit un livre) y compris dans notre camp : le Père Barbara par exemple, pendant de nombreuses années chef de file du "sédévacantisme"[2], ennemi de la Thèse de Cassiciacum et de la consécration épiscopale de Mgr Guérard des Lauriers, rétracta sa position et écrivit un opuscule pour expliquer pourquoi il fallait adopter la Thèse de Cassiciacum plutôt que le sédévacantisme simpliciter.	1. Et donc très importantes ! 2. Je rappelle que **je ne suis pas avant tout *sedevacantiste*. Je suis avant tout Catholique *Semper idem* (CSI). Car avant tout il ne s'agit pas du Siège, il ne s'agit pas du Pape, il ne s'agit pas du Pape hérétique, il s'agit d'un problème bien plus grave : celui d'une contre-Église apostate et luciférienne, ayant tout changé pour tout détruire, occupant Rome et les bâtiments des églises du monde entier. Je suis catholique *semper idem*, croyant et faisant ce qui a toujours été cru et fait.**
Or, d'après certains, serait arrivé le contraire : Mgr Guérard des Lauriers aurait rétracté la Thèse de Cassiciacum pour… pour on ne sait pas bien quoi[3]. Louis-Hubert Remy, en effet, a publié récemment sur CatholicaPedia (successeur du défunt "Virgo Maria") un texte intitulé : *"Un merveilleux cadeau de Noël 2019. La réfutation de Mgr Guérard des Lauriers sur la Thèse de Cassiciacum"*. D'après M. Remy, Mgr Guérard des Lauriers "*quelques mois avant sa mort (survenue le 27 février 1988)*" aurait lui-même reconnu que sa thèse théologique était une "*fou-thèse*", autrement dit, en se servant des mots qui lui sont attribués "*une thèse*" qui "*contient des erreurs théologiques énormes*" ; et pour démontrer son étrange concept de "*vénération sans limites*" à l'égard de Mgr Guérard des Lauriers, il a diffusé massivement cet écrit pour démontrer que, pendant plus de dix ans, Mgr Guérard des Lauriers aurait diffusé une "*fou-thèse*" et des erreurs théologiques énormes. Étrange manière de vénérer - sans limites - quelqu'un ! Mais contre les faits il n'y a pas d'argument qui vaille, semble objecter M. Remy, et les faits se trouveraient[4] dans une lettre autographe de Mgr Guérard des Lauriers lui-même dans laquelle le	3. Litote. 4. Non pas au conditionnel, mais au présent : *se trouvent*.

théologien dominicain se déclarerait parfaitement convaincu de son erreur par une étude d'Alfred Denoyelle. Et de fait, bien que Monsieur Remy dise avoir appris l'existence de cette lettre par un livre sur le cardinal Rampolla du pseudo-Henri Barbier (c'est-à-dire lui-même[5])	5. **Jugement téméraire**. Malgré les apparences, **M. Henri Barbier n'est pas Louis-Hubert REMY**, qui est incapable d'écrire un livre de 690 pages, accompagné de 750 notes de lectures en anglais, allemand, italien, espagnol. D'autres personnes (et pas des moindres) partagent les idées de Louis-Hubert Remy. Cet auteur partage des jugements identiques sur M. l'abbé Ricossa et ne le cache pas dans son livre.
publié par les éditions Saint Remi, en réalité la lettre se trouve comme chacun sait sur le site du même Alfred Denoyelle[6].	6. Encore un **jugement téméraire** ! Quand j'ai écrit mon texte sur la rétractation de Mgr Guérard, je ne connaissais pas le site de M. Denoyelle. Je l'aurais cité. **Pourquoi eux ne l'ont pas cité ?** (voir note 20) Depuis quelqu'un m'en a envoyé la référence : http://users.skynet.be/histcult/ Et surtout : **http://users.skynet.be/histcult/0%20libechut.htm**
Étant donné que Louis-Hubert Remy nous provoque nominativement à répondre à son écrit ignoble[7], voici ce que nous avons à dire à ce sujet : À supposer que Mgr M.-L. Guérard des Lauriers ait effectivement rétracté sa thèse théologique sur la situation actuelle de l'autorité dans l'Église, l'Institut "Mater Boni Consilii" n'a aucun motif pour la rétracter à son tour[8].	7. Que le lecteur relise mes commentaires. Il ne me semble pas qu'ils soient ignobles. Eux ne sont pas ignobles ? 8. Et donc ne pas répondre à la question que toute personne sensée se pose : **Quelle est la valeur des actes d'un pape materialiter ?** **Une fois de plus : …grand silence sur cette question primordiale.**
Notre Institut, qui vénère vraiment, et non de manière hypocrite[9], la figure de Mgr Guérard des Lauriers avec affection filiale, n'adhère toutefois pas à la susdite Thèse parce que soutenue par ledit théologien, mais simplement parce qu'elle est vraie, et aucune objection sérieuse n'a été jusqu'ici opposée à ladite thèse[10].	9. On verra plus loin qui est hypocrite, cf. déjà note 6 en rouge. 10. **MENSONGE. MENSONGE à vos fidèles**. N'avez-vous pas lu de **Myra Davidoglou : *Analyse logique de la thèse dite de Cassiciacum*** : http://boutiqueacrf.com/brochures/105-analyse-logique-de-la-these-dite-de-cassiciacum-9782377520220.html ? ou **http://www.a-c-r-f.com/documents/DAVIDOGLOU-Analyse_logique_these_Cassiciacum.pdf** N'avez-vous pas lu de l'abbé Zins : http://www.a-c-r-f.com/documents/Abbe_ZINS_TROIS-HERESIES-DU-P.-GUERARD.pdf ? **Vous n'en parlez pas parce que vous êtes incapables de**

À supposer que la lettre publiée soit authentique (en effet, nous n'en avons pas vu l'original[11]), reste le fait que les prêtres de l'Institut, particulièrement l'abbé Giuseppe Murro, et aussi pendant une semaine l'abbé Ricossa, ont été aux côtés de Mgr Guérard des Lauriers, avec Mlle Marie-Claude Mandon, durant toute la période au cours de laquelle l'évêque a été hospitalisé à l'hôpital de Cosne, du 10 janvier au 27 février 1988 (cf. l'article de l'abbé Murro : "*Comment meurt un homme de Dieu*", *Sodalitium* n°18, éd. française avril 1989), lui posant de nombreuses questions concernant précisément sa thèse théologique, et le théologien dominicain, parfaitement lucide malgré la maladie, leur a toujours répondu en confirmant jusqu'à la fin sa thèse. Ils estiment que l'amour de la Vérité de Mgr Guérard, dont parle tant Louis-Hubert Remy, l'aurait obligé, s'il avait réellement changé d'opinion, à en avertir en premier les prêtres[12] qui l'auraient suivi dans des erreurs "*théologiques énormes*".	**les réfuter.** 11. **Menteurs**. Pas vu ? : Et ? http://users.skynet.be/histcult/0_aveu.htm 12. **Argument juste**.
Non seulement. Le même Louis-Hubert Remy admet et paradoxalement témoigne contre lui-même[13] que non seulement Mgr Guérard des Lauriers n'a jamais rétracté publiquement sa Thèse[14] (chose qu'il aurait certainement faite s'il avait effectivement changé d'opinion) mais qu'il ne l'a pas non plus fait avec lui et avec ses amis qui pourtant étaient gênés par sa thèse : "*Nous ne sommes pas complètement surpris de cette rétractation, bien qu'ayant visité Mgr sur son lit d'hôpital peu avant sa mort, il ne nous en ait pas parlé, ni à mes amis proches, ni dans son dernier sermon*"[15]. De ore tuo te judico… avec ce qui suit.	13. NON. Je raconte honnêtement ce que j'ai vécu. Je peux préciser aussi que dans les dernières années de sa vie Mgr ne parlait pratiquement plus de la thèse. 14. NON. Par la découverte de cette lettre il l'a dénoncé ici publiquement. 15. Mais je précise dans mes commentaires : « *Pourquoi ce silence ? Nous avons quelques idées sur cette question, mais laissons la raison de ce silence à Mgr qui en a fait le choix* ».
Non seulement. Nous ne savons pas depuis combien de temps la lettre de Mgr Guérard apparaît sur le site de A. Denoyelle, mais il n'en résulte pas que quelqu'un ait diffusé l'extraordinaire nouvelle de cette rétractation alors que Mgr Guérard des Lauriers était encore en vie (pouvant ainsi démentir ou confirmer ce qui lui est maintenant attribué) et que c'est seulement plus de 30 ans après sa mort que Louis-Hubert Remy répand dans tout le monde traditionaliste la "nouvelle" de la rétractation.	
En venant ensuite au texte attribué à Mgr Guérard, sautent immédiatement aux yeux des incohérences[16] ; le nom de la personne à qui fut écrite la lettre n'est pas indiqué ; il n'est pas dit à quel écrit de A. Denoyelle la lettre fait allusion (LHR l'admet lui-même) ;	16. NON. Ce mot d'incohérence est une interprétation. L'écriture est bien celle de Mgr. Et vous le savez bien. Dois-je sortir une de ses lettres pour le prouver ? Il est sûr que cette lettre vous gêne, mais ne parlez pas d'incohérence, procédé **malhonnête**. Vos remarques ne prouvent rien.

il n'est donc pas évident de savoir de quelle thèse parle Mgr Guérard[17]; et surtout il n'y a pas la date à laquelle la lettre aurait été écrite (alors que Mgr Guérard n'omettait jamais la date).

Il est bien connu qu'un testament sans date est juridiquement nul. Dans ce cas une lettre sans date ne permet pas de savoir de quelle étude de Denoyelle il est question, et surtout si une rétractation est crédible. En effet, le n° 13 de *Sodalitium* (édition italienne) publiait en mai 1987 une interview de Mgr Guérard dans laquelle l'évêque dominicain confirmait de manière très claire tous les principes de la Thèse de Cassiciacum. Le 25 novembre, avant la consécration épiscopale de Mgr Munari, Mgr Guérard des Lauriers demandait à toutes les personnes présentes d'adhérer à la Thèse de Cassiciacum ou de quitter l'église, puisque seule ladite Thèse justifiait le sacre qui allait avoir lieu : tous les présents en sont témoins. Le 16 décembre 1987, il écrivait une lettre à "frère Pierre Marie" (le nom de tertiaire dominicain de Marc Winckler[18]) pour lui recommander notre Institut et lui demander de traduire en français *Sodalitium* : or *Sodalitium* soutenait ouvertement la Thèse (cf. "*Mgr Guérard des Lauriers et l'Institut*", *Sodalitium* n°18). Et alors nous demandons : QUAND Mgr Guérard aurait-il rétracté la Thèse, en l'écrivant à une personne inconnue et en disant le contraire à tous les autres ?

Nous pensons que le "cadeau de Noël" que croit avoir reçu M. Remy est non seulement un cadeau empoisonné pour ceux à qui il l'a envoyé, mais qu'à la fin, il sera aussi un cadeau empoisonné pour lui-même.

En attendant, puisque Louis-Hubert Remy semble tant apprécier celui qui aurait réussi à "convertir" Mgr Guérard, nous lui signalons, comme notre cadeau de Noël, certains articles d'Alfred Denoyelle, même si LHR ne saura peut-être pas les apprécier :

Alfred Denoyelle : L'apparitionisme toujours au service du Gallicanisme ?

http://users.skynet.be/histcult/BIL.htm

Alfred Denoyelle : Les malades du merveilleux

http://users.skynet.be/histcult/malamerv.htm

Bonne lecture, Monsieur LHR[19].

P.S. : voulez-vous préciser, s'il vous plaît, les calomnies dont vous auriez aurait été victime à

17. **Malhonnêtes !** voir fin note 6.

18. M. Winkler ne partageait pas la thèse, mais gardait toute son amitié à Mgr. Voir *La Voie*, la revue de Myra Davidoglou. Des amis supportaient cela considérant que c'était une "**opinion**" de Mgr.
Mme Davidoglou disait : une "**hypothèse**" de Mgr.

19. **Prouve qu'ils connaissaient le site de M. Denoyelle et l'ont lu en détail et donc connaissaient le document de Mgr Guérard. Pourquoi l'ont-ils caché ?**
Je les ai lus et sachez que je les apprécie à leur juste valeur. Il y aurait beaucoup à dire ! Je vous laisse aussi apprécier les commentaires que fait Denoyelle à M. l'abbé Ricossa :
http://users.skynet.be/histcult/0%20libechut.htm.

cause de votre négation de la Thèse de Cassiciacum. Ou bien en avez-vous honte ?[20]	20. Calomnies : Faites donc savoir l'échange que j'ai eu avec M. l'abbé Cazalas, échange de haine, indigne d'un chrétien et surtout d'un prêtre. **Et vous ? Vous n'avez pas honte de mentir avec une telle pseudo réfutation ? Ne craignez-vous pas les châtiments subis par les ennemis de La Salette :** http://www.a-c-r-f.com/documents/La-Salette_verites-et-mensonges_consequences-contemporaines.pdf

UN MERVEILLEUX CADEAU DE NOËL 2019

LA RÉFUTATION DE MONSEIGNEUR GUÉRARD SUR LA THÈSE DE CASSISIACUM

Louis-Hubert REMY

Ave Maria

Cher Monsieur,

J'ai trouvé, en arrivant ici, votre envoi et votre lettre. Merci.

Je conserve donc, au moins provisoirement (vous me direz), l'étude de A. Denoyelle. En ce qui me concerne personnellement, je souscris à toutes ses conclusions. Son étude est excellente ! Maintenant, je crois que ma thèse contient des erreurs théologiques énormes.

En fervente union, au service de la Vérité et dans la prière.

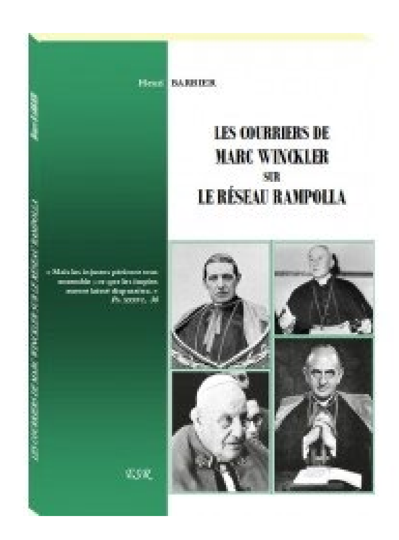
M. L. G. des Lauriers O.P.

Quelques mois avant sa mort (survenue le 27 février 1988), ayant reçu de ma part [1] *(aux bons soins d'un ami suisse) une étude fouillée démontrant ses aberrations, l'intéressé reconnut expressément :*

« Cher Monsieur,
J'ai trouvé, en arrivant ici, votre envoi et votre lettre. MERCI.
Je conserve donc, au moins provisoirement (vous me direz), l'étude de A. Denoyelle.
En ce qui me concerne personnellement, je souscris à toutes ses conclusions. Son étude est excellente !
Maintenant, je crois que ma thèse contient des erreurs théologiques énormes.
En fervente union, au service de la Vérité et dans la prière.
M. L. G. des Lauriers, O.P. »

Il est mort sans avoir eu (ou pris) le temps de se rétracter publiquement (et, si d'aventure il l'a fait, on n'en sait rien).

Cette lettre et son commentaire, nous est parvenue par une nouvelle brochure (de première importance) des Éditions saint Remi :



LES COURRIERS DE MARC WINCKLER SUR LE RÉSEAU RAMPOLLA
Henri BARBIERJudaïsme - Franc-MaçonnerieFrançais - 57 pages - NeufPrix : 8,00 €

Dans cet écrit, Henri Barbier, l'auteur du livre à succès : *Le Réseau Rampolla et l'Éclipse de l'Église* (seconde édition, préface Pierre Hillard, 680 pages), complète les témoignages de Marc Winkler permettant de

[1] Il s'agit du Docteur Alfred Denoyelle : http://users.skynet.be/histcult/0%20libechut.htm

mieux comprendre la mafia qui a pris la direction de l'Église pour la détruire. Incontournable et probant, connaissant le sérieux de Marc Winkler.

En dernière page, sans aucun autre commentaire nous est cité ce texte manuscrit de Monseigneur Guérard des Lauriers. Elle mérite des éclaircissements. Nous ne connaissons pas l'étude de M. Denoyelle qui l'a fait changer d'opinion.

1° Une grande joie. Quel beau cadeau de Noël ! Une telle rétractation à la fin d'une vie de combat est très importante et consolante pour ceux qui avaient compris l'erreur de Mgr Guérard.

2° Quel amour de la Vérité. Nous savions Mgr Guérard grand amoureux de la Vérité, un exemple de Vérité, mais avoir reconnu qu'il avait fait une telle erreur et le confesser et rectifier est un acte héroïque, dont très peu de clercs sont aujourd'hui capables. Tel le fut l'abbé Vérité, qui après avoir dit des centaines de nouvelles messes tint à les redire dans la messe de son ordination.

3° Un miracle. Car comme le dit saint Paul : "**Car il est impossible pour ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté la douceur de la parole de Dieu et les merveilles du monde à venir, et qui pourtant sont tombés, de les renouveler une seconde fois en les amenant à la pénitence, eux qui pour leur part crucifient de nouveau le Fils de Dieu et Le livrent à l'ignominie**" (Hb. VI, 4-6), paroles terribles qui ont été vérifiées depuis soixante ans. Il y a quelques très rares exceptions à la règle générale enseignée par saint Paul, et toutes tiennent d'une grâce miraculeuse.

4° Quel acte de Foi ! Et en quels termes : *ma thèse contient des* ***erreurs théologiques énormes****.* Quelle humilité devant la Vérité ! Quel acte de Foi avant.

5° Tous ceux qui ont connu de près Mgr Guérard ont eu pour lui une vénération sans limites et cette erreur les gênait. Cette rétractation répare tout. J'aime rappeler, comme me l'a confiée sa nièce, que Mgr a été confesseur de Pie XII. À la différence du Cardinal Bea, il ne le proclama pas sur les toits. De plus, nommé Cardinal par Pie XII (toujours confidence de sa nièce), De Gaulle s'y opposa. Quand je rappelai devant lui que le jeune Guérard des Lauriers fut, toute sa vie, premier de sa classe et en toutes les matières, il me reprenait sérieusement en précisant : *sauf en gymnastique !*

Nous ne sommes pas complètement surpris de cette rétractation, bien que ayant visité Mgr sur son lit d'hôpital peu avant sa mort, il ne nous en ait pas parlé, ni à mes amis proches, ni dans son dernier sermon[2].

Pourquoi ce silence ? Nous avons quelques idées sur cette question, mais laissons la raison de ce silence à Mgr qui en a fait le choix.

Mgr avait essayé de justifier ce texte de Vatican I : *l'Église sera toujours visible*, et avait proposé cette thèse, qui fut considérée comme plausible à beaucoup. Nous l'avons partagé jusqu'à sa mort.

Un jour, pourtant je lui avais posé cette question : « *Mgr, quelle est la valeur des actes d'un Pape materialiter ?* » Il m'avait répondu immédiatement d'un seul mot : « *Nulle* ». Ce qui m'avait fait dire une conclusion évidente : « *Donc, Mgr, votre thèse s'éteint dans le temps* », et Mgr de répondre : « *absolument* ».

La même question posée aux clercs défendant la thèse est suivi d'une réponse dans le genre (témoignage vécu) : « Qui êtes-vous pour vous permettre de poser ce genre de question ? Il faut être théologien pour comprendre ! » Orgueil des clercs formés par Écône, et mépris des laïcs ! classique !

Ce n'est qu'après avoir découvert le texte terrible de M. l'abbé Zins (auteur de l'expression : *la fou-thèse*), *Trois hérésies du P. Guérard des Lauriers*[3]*,* puis la réfutation irréfutable de Myra Davidoglou, *Analyse logique de la thèse dite de Cassiciacum* (édition ACRF, 10 €) que je partis en guerre contre le *materialiter-formaliter,* précisant qu'ils étaient **bien distincts, mais ne peuvent être séparés** : un Pape seulement *materialiter* n'a jamais existé (aucune référence des théologiens passés) et ne peut pas exister, tout comme le corps et l'âme sont distincts, mais un corps sans âme est un cadavre. J'ai payé ce combat très cher, supportant les calomnies abominables des clercs qui parlaient de charité à tous mais en manquaient cruellement de l'élémentaire avec LHR.

Quand M. l'abbé Ricossa parla d'*Église materialiter* ce fut le comble ![4] Quel blasphème ! Je ne comprends pas cet homme. Par certaines de ses interventions il démontre une intelligence supérieure, des connaissances approfondies, une rare capacité d'analyse ; or il bute sur des sujets essentiels, comme La

---

[2] http://www.a-c-r-f.com/documents/Mgr_GUERARD_des_LAURIERS_dernier-sermon_plus-2-articles.pdf
Sermon qui fut son testament et qui nous servi de guide dans toutes nos actions ultérieures.
Nous invitons nos lecteurs à le relire : ils en verront l'importance !

[3] http://www.a-c-r-f.com/documents/Abbe_ZINS_TROIS-HERESIES-DU-P.-GUERARD.pdf

[4] http://www.a-c-r-f.com/documents/Abbe_RICOSSA_Le-Pape-du-Concile.pdf

Salette, la "Thèse", Rampolla, les travaux de *Rore Sanctifica*, l'Apocalypse. Il lit tous nos travaux, sans aucune réfutation sérieuse et en les dénigrant. Comment expliquer un tel comportement si contradictoire ? Que penser en définitive de cet abbé ? Est-il bien du camp de la Vérité, comme l'était Mgr Guérard ? On pourra voir comment il réagira à cette rétractation et à nos commentaires, ou comment il l'enterrera dans un silence prudent.

« Les laïcs peuvent être trompés, mais **les clercs se trompent difficilement sans être de mauvaise foi**, surtout si cela dure longtemps » (Mgr de Castro-Meyer).

"Celui qui, même sur un seul point, refuse son assentiment aux vérités divinement révélées, très réellement abdique tout à fait la foi, puisqu'il refuse de se soumettre à Dieu en tant qu'Il est la souveraine vérité et le motif propre de la foi" (Léon XIII, *Satis cognitum*).

Alors ? Comment vont réagir les membres de l'*Institut Mater Boni Consilii*, Mgr Sandborn, l'abbé Belmont, l'abbé Seuillot, etc. Il y a longtemps que les laïcs ont compris, qu'ils ont abandonné la thèse, mais les clercs vont-ils rectifier leur erreur ? Mgr Guérard a donné l'exemple. Mgr Morello a lui aussi abandonné la thèse et l'a déclaré publiquement. Auront-ils le même courage ?

Remercions la Providence de nous avoir fait découvrir cette rétractation en cette période de Noël.
Merci Monseigneur et prions pour les prêtres qui veulent rester fidèles à l'Église de toujours.

CONCLUSION FINALE

Louis-Hubert REMY

Note préliminaire : Je répondrai à l'abbé Ricossa et à lui seul, sachant qu'il est le vrai et seul maître de l'*Institut "Mater Boni Consilii*" et que ce document en réponse émane de lui. Je ne pense pas faire un jugement téméraire.

A. L'objet du désaccord. Il est entre la rétractation de Mgr Guérard découverte sur l'immense site de M. Denoyelle, et son interprétation par l'abbé Ricossa.

1° Mais tout d'abord qui est M. Denoyelle ?

Il se présente sur son site (http://users.skynet.be/histcult/) : « *Pour mémoire : l'auteur de cet article a été promu Docteur en Histoire avec distinction après des études gréco-latines complètes et la licence obtenue avec grande distinction à la Faculté de Philosophie et Lettres de la "KatholiekeUniversiteit Leuven".* »

Il n'était pas inconnu du CIRS (*Rore Sanctifica*) qui le cite pour son travail sur le nouveau rituel du sacre des évêques (voir Annexe A) : en effet Denoyelle montrait qu'il avait lu avec attention Jean Magne et compris l'importance de ses travaux :

> *Dr. Alfred Denoyelle,*
> *Docteur en Histoire.*
>
> *Une question qui demande une réponse claire de la part des "décideurs" ecclésiastiques :*
> ***Les nouveaux rites sont-ils donc à considérer comme "tabous" et exempts de toute critique ?***
> *Le "Motu Proprio" de Benoît XVI déclarant que la liturgie traditionnelle n'avait jamais été abrogée et ne devrait donc plus faire l'objet de tracasseries pour en bénéficier, comme ce fut jusqu'ici le cas depuis l'introduction du "Novus Ordo Missae" de Paul VI, attribue néanmoins à celui-ci le qualificatif de "**forme ordinaire**" de la liturgie romaine.*
> *S'il faut évaluer positivement cet acte marquant de l'estime pour ceux qui ont lutté en vue du maintien de la liturgie traditionnelle, cependant la question posée dans le titre de ce bref article ne peut raisonnablement pas être écartée d'un revers de main dans la liesse consécutive au document du 7 juillet 2007.*
> *La réforme liturgique se prévalant du concile Vatican II avait élaboré de nouveaux textes liturgiques pour les Ordres et la Messe. On s'est épuisé à discuter sur leur "rectitude doctrinale" et il est à prévoir qu'il y aura encore des apologistes pour exalter leur "valeur" et leur "sainteté". Mais qu'en est-il **du point de vue historique ?** Les théologiens et les liturgistes ont tort de se croire autosuffisants en vertu de leur "science" (et souvent, tout bonnement, de leur passion d'avoir raison) pour l'examen des questions évoquées.*
> *En effet, l'examen serein et scientifique de ces textes révèle autre chose que la prose apologétique de certains membres du clergé. Le monde académique est au courant **depuis plus d'un quart de siècle déjà**. Les théologiens et les liturgistes ont décidément un fameux retard à rattraper !*
> *Voici les principaux éléments de la démonstration qu'en donne **Jean Magne**, élève diplômé de l'École Pratique des Hautes Études, Docteur en Sciences des Religions (Patristique). Il est collaborateur technique de l'Enseignement Supérieur à l'Institut d'Études Sémitiques du Collège de France et a obtenu son doctorat en 1975 à la Sorbonne sous l'autorité du Professeur Henri-Irenée Marrou.*
> *Il faut savoir que, lors d'un colloque scientifique tenu à Oxford en 1967, Jean Magne s'était **opposé publiquement aux prétentions de Dom Botte**, le responsable officiel de la réforme des rites des sacres et ordinations. Ce dernier était considéré alors comme le spécialiste qui présentait la prétendue "Tradition Apostolique" comme l'antique tradition liturgique, censément commune aux patriarcats de Rome, d'Antioche et d'Alexandrie au cours du IIIème siècle.*
> *Par la suite Jean Magne a pu fournir, dans sa thèse de doctorat, la démonstration scientifique rigoureuse de **l'imposture** introduite par le luthérien Schwartz en 1910 et par le bénédictin anglican Connolly en 1917, personnages auxquels Dom Botte avait allègrement emboîté le pas.*
> *Ces **travaux capitaux** de Jean Magne, qui font depuis lors **autorité** auprès de la communauté internationale des spécialistes de la paléographie religieuse, font apparaître l'énorme aberration de Paul VI, ayant engagé la future consécration de tous les évêques de rite latin de l'Église depuis 1969 sur un **texte artificiel, entièrement "reconstitué"** par Dom Botte, texte qu'il a donc présenté erronément dans sa constitution "Pontificalis romani" du 18 juin 1968 (par laquelle il promulguait les nouveaux rites latins des sacres et des ordinations) comme constituant un document antique, attribué (**faussement**) à Hippolyte de Rome, et qu'il a ainsi présenté fallacieusement comme la tradition liturgique romaine du IIIème siècle, à partir de fragments en fait issus de la littérature pseudo-épigraphique alexandrine.*

*Il n'existe **aucun élément de preuve ni aucun indice** que ce texte "reconstitué", aux origines obscures, **ait pu servir un jour réellement pour une consécration épiscopale** (ou pour une ordination sacerdotale) au sein de l'Église catholique dans l'antiquité chrétienne en Occident ou en Orient.*
*Ainsi qu'il ressort des conclusions de Jean Magne, Hippolyte n'a pas écrit une "Tradition apostolique" mais une Tradition apostolique sur les charismes, qu'un premier compilateur a fusionnée, par un prologue, une transition et un épilogue, avec lesdits "Canons ou Statuts des saints Apôtres", qu'un compilateur du recueil a fait précéder d'une prétendue Ordonnance Apostolique, qu'un glossateur a glosée dans ses "Constitutions apostoliques", mais que l'éditeur ou le copiste des exemplaires grecs d'où dépendent les traductions et adaptations qui nous sont parvenues, a cependant éliminée comme un **corps étranger à la législation canonique ou liturgique**. — Et pour cause ! Il faut savoir que lesdites "Constitutions apostoliques" avaient été **condamnées** en 494 par le pape Saint Gélase I comme **apocryphes** et en 692 par le concile de Constantinople "in Trullo" comme **entachées d'hérésie**. Pas étonnant, dès lors, que les Orthodoxes, sensibles à ce qui touche aux traditions, avaient parlé naguère du "Novus Ordo Missae" de Paul VI comme d'un "**bricolage moderne des hérétiques romains**" (sic).*
*En montrant l'inanité de l'association du texte "reconstitué" de Dom Botte (la prétendue "Tradition apostolique") à ce qui était censé représenter Hippolyte de Rome (lequel avait été schismatique pendant toute une période de sa vie [de 222 à 235] comme antipape s'étant opposé avec violence au pape Saint Callixte I, notamment), Jean Magne **réduit par la même occasion à néant les fondements du "Novus Ordo Missae"** (le plus nettement pour ladite prière eucharistique n°2) promulgué par le même Paul VI en 1969. **Ces travaux académiques ruinent donc les bases prétendument historiques qu'avançait la réforme liturgique postconciliaire sur deux points essentiels (à savoir le Sacrement de l'Ordre et la Sainte Messe).***
Quant aux autres "prières eucharistiques", ce sont des productions de la "créativité" à laquelle le concile Vatican II avait donné lieu, mais une créativité pas tellement originale que ça, puisque plusieurs éléments y ont été repris tantôt aux "fragmenta ariana" (fragments de la liturgie des Ariens, 4ème siècle), tantôt au rite de la "Holy Communion" du réformateur et évêque schismatique anglais Thomas Cranmer (16ème siècle), entre autres...
*Dès lors, on ne s'en rend sans doute pas compte, mais on aura vraiment très difficile à pouvoir convaincre ces chers frères séparés de ce que le nouveau rite de la Messe romaine ferait incontestablement preuve de "rectitude doctrinale" ou serait même "valable et saint" au point de pouvoir servir convenablement comme "forme ordinaire" (sic) du culte chrétien à Rome et ailleurs dans l'Église de rite latin ! De même, on ne parviendra pas à convaincre les universitaires sérieux et qualifiés en Histoire du bien-fondé de cette espèce d'apologie pour l'acceptation de laquelle il faudrait éteindre son intelligence en même temps que sa lampe et dire bêtement "amen" à **ce qui constitue objectivement, incontestablement, scientifiquement une tromperie à l'échelle mondiale pour laquelle aucun prêtre, aucun évêque, aucun successeur de Pierre n'a reçu mandat du Christ**.*
D'ailleurs, la constitution sur la liturgie de Vatican II avait spécifié (§ 23) : "On ne fera des innovations que si l'utilité de l'Église les exige vraiment et certainement, et après s'être bien assuré de ce que les formes nouvelles sortent des formes déjà existantes par un développement en quelque sorte organique."
À qui donc fera-t-on croire que les nouveaux rites, repris en bonne partie aux élucubrations d'hérétiques et de schismatiques du passé, sortent des formes rituelles traditionnelles par un développement en quelque sorte organique, et que l'utilité de l'Église les exige vraiment et certainement ?
*Disons merci de rendre (en partie) justice à la liturgie traditionnelle, mais pour le reste il y a lieu de dire : **NON POSSUMUS.***

Ces travaux ont été complétés par le CIRS (site *Rore Sanctifica*) qui a su lui et lui seul comprendre et expliquer d'une façon irréfutable que le but ultime de cette forgerie liturgique sacralisée par Vatican II était la DESTRUCTION DU SACERDOCE CATHOLIQUE DANS LE RITE LATIN (*Pontificalis Romani*) :
voir : http://www.rore-sanctifica.org/index1.html.

Les meilleurs spécialistes mondiaux, dans un colloque à Laval (Québec) en 2014 (Actes 2018) ont confirmé définitivement que le texte fondateur du nouveau rite de consécration épiscopale, prétendument identifié à une « Tradition d'Hippolyte de Rome », n'était qu'un « document fantôme », résultat d'un agrégat disparate de pseudépigraphes de périodes différentes et d'origines linguistiques variées et plus ou moins bien établies, et ne pouvant être considéré comme le corps unifié d'un texte constitué ayant été en usage liturgique dans l'Église catholique.

Il s'ensuit, un discrédit scientifique total des bases textuelles de la « Constitution Apostolique » *Pontificalis Romani* du 18 juin 1968 de Montini-Paul VI, promulguant le rituel nouveau du sacre des évêques.

Il s'ensuit également que l'engagement par le dit « Paul VI » de sa prétendue infaillibilité pontificale dans ce texte où il affirme que ce rite serait « encore en usage », ce que les scientifiques démentent, re-

lève du mensonge. Cette déclaration aventureuse de Montini se retourne au contraire contre lui en montrant qu'il est anti-Pape imposteur, démuni de l'infaillibilité pontificale.

Tout ceci confirme ainsi la finalité suprême et diabolique de la réforme liturgique de Vatican II : LA DESTRUCTION DU SACERDOCE CATHOLIQUE :

- **http://blog.catholicapedia.net/wp-content/uploads/2019/03/2019-01-15_-_Communique_-_Colloque_de_Laval_-_Document_fantome_-V2.pdf**

Aucun clerc ne put réfuter ces travaux primordiaux et ne prit le relais des travaux de *Rore Sanctifica*. Les ont-ils même étudiés ? Seul l'abbé Cekada en fit un résumé et en parla à *Radio-Courtoisie* à notre invitation.

Alors que penser de ces clercs qui font la leçon à tout le monde, discréditant ceux qui, avant eux, ont combattu, les ont aidés à leur départ et ont dû subir, comme Écône l'a fait partout : *ôte-toi de là que je m'y mette* mais qui n'ont pas su transmettre les travaux pénibles des laïcs.

Quels sont ceux qui ont redécouvert les anti-libéraux ? les vrais historiens, que M. Denoyelle, exemple typique des universitaires ne connaît pas : les Rohrbacher, Darras, dom Guéranger, dom de Monléon, Mgr Gaume, Delassus, Ayroles, Lémann, Aubry, les Mgr Jouin, de Ségur, Fèvre, les Cardinaux Pie, Gousset, etc. , etc. , inconnus ou presque des clercs formés par Écône (Ricossa, Belmont, Dolan, Sandborn, Cekada, etc.) Ils parlent de l'antilibéralisme, du modernisme, des études ecclésiastiques, de l'ennemi, de Satan, de ses troupes, de ses moyens, d'une façon si insuffisante que si nous n'en parlions pas et ne mettions pas à disposition les œuvres de ces maîtres, leurs convertis ne tiendraient pas. Orgueil de notre part ? Non, là n'est pas l'orgueil ! Mais expérience de l'effondrement conciliaire et de l'échec de restauration de la FSSPX.

2° Arrivons au message de M. Denoyelle sur Mgr Guérard : http://users.skynet.be/histcult/0_aveu.htm, mais **surtout : http://users.skynet.be/histcult/0%20libechut.htm dont voici le passage essentiel** :

« (...) Après avoir lu ce que je viens d'écrire, un de ces ecclésiastiques (ou un laïc fanatisé parmi leurs suiveurs) va peut-être réagir encore en rétorquant *avec humeur*, au lieu de fournir la réfutation dont il est radicalement incapable et qui est d'ailleurs impossible à fournir : *« Dites, Monsieur, vous n'avez pas honte d'être ainsi insultant avec un abbé ?... »* (sic). --- En la conjecture et en d'autres occasions où ils se dressent sur leurs ergots, **ils passent de l'objet au sujet afin d'éluder le problème**. Pour eux et leurs semblables, tout tourne en effet autour de leur personne, devant laquelle il faudrait rester bouche bée d'admiration, comme devant un paon qui déploie sa queue en éventail. Ils n'acceptent aucune proposition de correction pour leurs erreurs *avérées.*

« Pourtant, le pape saint Pie X enseignait : *« Le premier devoir de la charité n'est pas dans la tolérance des convictions erronées, quelque sincères qu'elles soient, ni dans l'indifférence théorique ou pratique pour l'erreur ou le vice où nous voyons plongés nos frères, mais dans le zèle pour leur amélioration intellectuelle et morale, non moins que pour leur bien-être matériel. »* (Lettre apostolique du 25 août 1910, au § 24).

« Si l'on veut prendre ce devoir au sérieux, il n'est pas rare que l'on se fasse mal voir. Du reste, **il n'est pas fréquent qu'un ecclésiastique reconnaisse ses fautes**, sauf de façon liturgique comme tout le monde. Pourtant, il y a des exceptions. Ainsi, **le dominicain Michel Louis Guérard des Lauriers** qui s'était fait sacrer évêque. Il avait précédemment élaboré toute une **théorie** comportant, outre les erreurs mentionnées ci-dessus concernant l'*oblatio munda*, **une distinction *materialiter/formaliter* arrachée à la compréhension scolastique de ces termes pour en faire une désignation portant sur la personne des papes et l'actualité de leur juridiction.**

« Quelques mois avant sa mort (survenue le 27 février 1988), ayant reçu de ma part (aux bons soins d'un ami suisse) une étude fouillée démontrant ses aberrations, l'intéressé reconnut expressément :

> *« Cher Monsieur,*
> *J'ai trouvé, en arrivant ici, votre envoi et votre lettre. MERCI.*
> *Je conserve donc, au moins provisoirement (vous me direz), l'étude de A. Denoyelle.*
> *En ce qui me concerne personnellement, je souscris à toutes ses conclusions. Son étude est excellente !*
> *Maintenant, je crois que ma thèse contient des erreurs théologiques énormes.*
> *En fervente union, au service de la Vérité et dans la prière.*
> *M. L. G. des Lauriers, O.P. »*

« Il est mort sans avoir eu (ou pris) le temps de se rétracter publiquement (et, si d'aventure il l'a fait, on n'en sait rien).

« Voici le texte original scanné (http://users.skynet.be/histcult/0_aveu.htm).

« Néanmoins, **les adeptes de sa "thèse" n'en tiennent pas compte**, car celui qui "ose" faire des remarques est réputé "**insultant**[5]" tantôt pour leur *gourou*, tantôt pour leur "dignité" sacerdotale, dans laquelle ils se drapent mélodramatiquement. Ensuite, terriblement **vexés d'avoir été contrés dans leurs idées aberrantes**, ils organisent leur petite vengeance par la **conspiration du silence** ou en frappant à l'occasion leur "contradicteur" par de l'ostracisme, **ameutant même volontiers contre lui des gens ignorants, confidentiellement informés de son "impolitesse" à saveur nettement "hérético-schismatique"** (sic). --- Dans le meilleur des cas, ils s'interposent avec muflerie dans la conversation privée que vous avez avec autrui, ils redressent le menton en vous toisant avec un air qui fait penser à un superbe chameau dédaigneux et puis, se faisant volontiers provocateurs, ils vous tournent ostensiblement le dos en public afin de vous marquer leur **mépris**.

« Sous ce rapport, **ils font donc exactement ce que faisaient jadis (et font encore) les modernistes**, dénoncés et condamnés par le pape saint Pie X, qui faisait notamment observer à leur sujet dans son encyclique "Pascendi Dominici gregis" (8 septembre 1907) :

*« Les modernistes assaillent avec une **extrême malveillance et jalousie*** (summamalevolentia et livore) ***les catholiques qui luttent vigoureusement pour l'Église**. Il n'y a aucune sorte d'injures dont ils ne les offensent, mais l'accusation d'ignorance et d'entêtement est la préférée. S'ils redoutent l'érudition et la vigueur d'esprit de ceux qui les réfutent, ils chercheront à les réduire à l'impuissance en organisant la conspiration du silence. Cette façon d'agir avec des catholiques est d'autant plus blâmable que, dans le même temps, sans fin ni mesure, ils exaltent avec des louanges incessantes tous ceux qui se mettent de leur bord. »* (§ 60)

« La mentalité de ces "traditionalistes" est la même. --- **Oui, au lieu de vouloir faire la leçon aux autres, ils feraient décidément bien de balayer devant leur porte !** (fin de citation de M. Denoyelle).

Quelle découverte ! Quelle gifle ! Pire que du LHR !

Remarque : je suis loin de partager toutes les idées de M. Denoyelle.

Voilà ce que connaissait l'abbé Ricossa et voilà ce qu'il nous a caché. Et avec de telles casseroles, il continue à mentir, **cachant ce texte de Mgr. Il MENT** en laissant soupçonner que Mgr n'aurait pas parlé dans son rectificatif de la *« thèse de Cassiciacum »*.

B) Fidélité à Mgr Guérard.

Oui apparemment, car ils s'appuient sur Mgr pour donner autorité à leurs errements. Mais ils le trahissent complètement avec leur position sur La Salette. Mgr était un grand dévot de La Salette. Pourquoi l'abbé Ricossa (à l'exemple de Mgr Fellay) cache-t-il les deux sermons que j'ai entendu de Mgr sur ce sujet ?

M. l'abbé Ricossa a fait deux conférences apparemment savantes sur La Salette : il parle longuement et savamment des combats entre les cardinaux, mais pas un mot sur le message de Mélanie !
https://www.youtube.com/playlist?list=PLI-ixf49y8Z6OJ0Byq4HexaMb9IVgwXTI,
mais lire aussi : http://www.a-c-r-f.com/documents/Ste_Vierge_MARIE_1846_La_Salette.pdf, pour voir la trahison !

L'abbé Ricossa ne veut pas du message de La Salette pour expliquer la crise. Il l'a écrit dans un des premiers numéros de *Sodalitium* et le démontre depuis. Il impose donc **sa Thèse**, qui n'a plus rien à voir avec celle de Mgr Guérard : **l'église Conciliaire est matériellement l'Église catholique !** Quel blasphème !

Bien sûr, il ne répond jamais à la question : ***Quelle est la valeur des actes d'un pape materialiter ?...!***

Il fait prier à chaque conclave pour que de ce rassemblement de cardinaux apostats soit élu un vrai Pape catholique : mais un vrai Pape Catholique serait assassiné de suite ; Jean-Paul I pourtant pas vrai Pape Catholique a été assassiné en un mois. Alors avec tous ces prélats sodomistes (pourquoi son silence sur Rom. I, 18-32 ?), c'est-à-dire lucifériens, faire prier pour trouver là la solution tient du raisonnement débile. D'ailleurs, en fin de compte, les prières de ses fidèles n'ont jamais rien obtenu.

Un jour, ayant fait découvrir à Mgr Guérard la prophétie des vénérables Elizabeth Canori Mora et Anna-Maria Taïgy qui annonçaient que saint Pierre et saint Paul seraient obligés de rétablir la Papauté, il m'avait dit : *voilà la solution !* Mgr Dolan en a dernièrement parlé au Canada.

---

[5] Pour LHR : "**ignoble**"

Citons aussi le texte que l'abbé Vérité, après l'avoir lu, relu, corrigé et complété, m'avait incité à écrire pour répondre à une énormité de l'Abbé Le Gal[(6)], texte que j'ai accompagné de commentaire sur d'autres écrits d'autres confrères : http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR_abbe_Le_Gal,_Belmont,_Grossin.pdf

Enfin la vidéo de l'abbé Marot sur leur situation actuelle vis-à-vis de la secte conciliaire est une bouillie bordelaise pire que celle de l'abbé Belmont. On est loin du EST, EST, NON, NON.

Dans ses conférences sur La Salette, l'abbé Ricossa parle des bagarres entre les cardinaux mais en aucun moment du message de Mélanie. Qu'il fasse découvrir à ses fidèles les deux sermons de Mgr Guérard grand dévot de La Salette. Comme les gens d'Écône on censure ce qui dérange. Procédé bizarre pour leur *affection filiale* !

Est-ce que, oui ou non, c'est bien Mgr Guérard qui a écrit ce texte ? S'il ne s'agit pas de la fameuse Thèse de Cassiciacum, de quelle autre thèse s'agirait-il ? Oseraient-ils m'accuser d'inventer ce texte, et donc d'être un faussaire ?

Leur réfutation est pitoyable et ne prouve rien ! Mgr Guérard a bien écrit ce message.

C) Calomnies.

Recevoir des injures fait partie du paquetage des combattants. Elles ne m'ont jamais fait reculer.
Elles ont pour but de détruire les idées que je défends et elles seules. Ne pouvant les réfuter on essaie de déconsidérer la personne en la calomniant : vieux procédé maçonnique.

Comme toujours d'abord **mon remariage**. Suite à une attaque publique de l'abbé Aulagnier j'avais été obligé de la réfuter : http://www.a-c-r-f.com/documents/REMY_blog-LHR.pdf
Tout y est dit et il n'y a rien à changer ou à rajouter. Mais l'avez-vous lu ? en particulier :

> **Mauvais juge de mon affaire (comme cela se comprend aisément), j'ai interrogé dans un deuxième temps les clercs de la Tradition qui m'ont paru les plus compétents. Leur jugement était pour moi plus important que celui de l'officialité et j'étais prêt à m'y soumettre (mon épouse tout autant). Ils n'ont fait aucune objection à mon remariage.**

J'avais suivi scrupuleusement les conseils de Mgr Guérard, en particulier de demander l'avis de l'Abbé des Graviers qui était l'ancien official de Paris.

Ceux qui connaissent la compétence et la rigueur morale de mes quatre conseillers (Mgr Guérard, Mgr Lefevre, l'abbé des Graviers, l'abbé Coache) **devraient se poser des questions sur mes détracteurs plutôt que sur moi !**

---

[6] Lire avec attention ce document où il écrit par l'abbé Le Gal : « *Nous ne pensons pas que Benoît XVI soit apostat ! (…) selon cette position, nous nous estimons contraints par la foi à refuser à Paul VI et à ses successeurs l'autorité pontificale, mais nous reconnaissons leur élection par le conclave ; et nous affirmons aussi qu'ils restent, au sens strict du terme,* ***catholiques (bien qu'ils professent des doctrines qui ne sont pas celles de la foi catholique, mais les deux choses ne sont pas contradictoires)*** » ! ! !
L'ayant repris, à la demande de M. l'abbé Vérité, j'ai cru qu'il était sage, qu'il allait me remercier et surtout rectifier. Ce fut le contraire, je fus injurié : *Ne reprends pas le sot, il te haïra, reprends le sage il t'aimera* (Prov., IX, 8)
Nous n'avons point besoin de soutane pour défendre la Vérité. Il suffit d'étudier, de méditer dans nos Pères qui avaient tout compris.
Par exemple que penser du nouveau rituel du baptême. Nous avions fait connaître il y a plus de trente ans le travail de Coomoraswamy sur les nouveaux rituels de sacre et d'ordination :
http://www.a-c-r-f.com/documents/COOMARASWAMY-Succession_apostolique_intacte.pdf
Depuis CRSB éditions a édité le travail complet de Coomoraswamy sur tous les sacrements, dont celui du baptême, travail essentiel, *Les nouveaux sacrements sont-ils valides ?* Nous y renvoyons le lecteur. De plus lire le travail définitif de Thilo Stopka. L'abbé Le Gal, baptisé dans le nouveau rite devrait les lire attentivement.

Ensuite : **incompétent, aigri, méprisant, hargneux, haineux** (je n'ai jamais eu de haine de ma vie pour aucune personne), **fou** (la FSSPX, confidence d'un de leur prêtre), **diviseur, monstre d'orgueil** (abbé Lafitte, auquel j'ai répondu : *non ; l'orgueil ce n'est pas cela, mais je suis un monstre de connaissances*), **prêtre défroqué, bigame, LHR, Le Honteux Remarié** (abbé Célier, voir ma réfutation citée plus haut), **excessif, franc-maçon sûr, très haut initié** (chapelle de l'abbé Le Gal), **anticlérical, très dangereux, menteur, …et certainement d'autres encore**.

Bien sûr jamais dites en face ou rarement, mais dites à mes amis qui ont le courage de me les répéter. J'y réponds souvent : *c'est dans leur tête, pas dans la mienne ; c'est leur interprétation, pas la mienne*.

Mais quelle croix ! Mon épouse en est morte. Exemple de paix et de joie chrétienne, elle n'avait jamais connu la haine. Elle l'a découvert dans nos chapelles. Elle a longuement pleuré quand un ami très cher nous a trahis en devenant ennemi. Assistant à sa dernière messe (elle mourait huit jours après), elle si sensible, elle me dit avoir eu un regard de haine qu'elle n'avait jamais vu et ce de la part, là encore d'un ancien ami, OS 1025.

* * * * * *

L'Initié Roca dans un livre fameux *Le Glorieux centenaire*, dont j'avais une édition originale décrivait comment détruire la sainte Église Catholique. C'est ce que nous fîmes connaître dans le livre *L'Église Éclipsée* dont voici le passage essentiel :

> « (…) Les lucifériens aussi avaient prévu que la révolution dans l'Église engendrerait l'opposition entre deux camps : celui de la tradition apostolique — qu'ils appellent les *rétrogrades,* ou *ultramontains,* ou *intégristes, ou traditionalistes,* qui sont, tout simplement, les catholiques — et le camp des *progressistes* qui sont les Humanitaristes. À ce sujet, l'initié Roca, après avoir annoncé ce que serait Vatican II, définissait ces camps. Il *prophétisait* il y a plus de cent ans :
>
> ***"... Ils*** (les catholiques) ***forment en ce moment un anneau qui se rompra par le milieu et chacune de ces deux moitiés formera un autre anneau. Cette scission va se faire ; il y aura l'anneau des rétrogrades et l'anneau des modernistes*** (ou progressistes)***"* (*Le Glorieux Centenaire,* p. 452).**
>
> « Selon lui, donc selon la Contre-Église, dont il est ici le porte-parole, la révolution conciliaire devait nécessairement provoquer une réaction et, en effet, celle-ci n'a pas manqué de surgir après le Concile Vatican II et ses réformes.
>
> « Cette nouvelle *"église conciliaire"* doit, selon la logique révolutionnaire, non seulement construire la nouvelle religion de l'Humanité **mais aussi détruire ou, au moins, orienter la réaction**. Bref, *"l'anneau des modernistes"* doit contrôler, neutraliser et détruire *"l'anneau des rétrogrades"*. À ce propos, voici le témoignage d'un prêtre de la Fraternité Saint-Pie X, l'abbé Bouchacourt qui s'est rendu au diocèse de Paris pour demander *"une église ou une chapelle, rive droite"* :
>
>> « ...Puis, Monseigneur Vingt-Trois m'a entretenu des facilités que le cardinal Lustiger accordait pour l'utilisation du missel tridentin dans le diocèse, suivant ainsi les recommandations du pape au lendemain des sacres épiscopaux conférés en 1988 par Mgr Lefebvre à quatre membres de la Fraternité. Il m'a précisé que toutes ces autorisations étaient **temporaires** ; que **le but que s'était fixé le Saint-Père et qui est aussi celui du cardinal était d'amener tous les catholiques de *sensibilité traditionnelle* à l'ecclésiologie de Vatican II** et à accepter le nouveau missel... Je lui ai demandé : *"Jusqu'à quand dureront ces permissions ?"*, il m'a répondu : ***"Jusqu'à l'extinction (sic) des catholiques attachés à ce rite"*.** Voilà qui est encourageant ! Ainsi sont mises en lumière les intentions des autorités romaines et diocésaines... nous n'avions (donc) rien à attendre des autorités ecclésiastiques. **Elles veulent la mort de la Tradition, elles veulent son extinction** » (Bulletin de Sainte-Germaine, Paris 17è, fév. 1997, n° 82).

Ne serait-on pas légitimement — face à son comportement surprenant —, amené naturellement à penser que M. l'abbé Ricossa accomplit aujourd'hui cette prophétie de l'apostat ex-Chanoine Roca, laquelle n'a pu échapper à sa belle érudition ?

Après la trahison de la FSSPX, en effet M. l'abbé Ricossa a organisé le camp des opposants pour l'envoyer dans une impasse : **refuser de constater que la Rome conciliaire est désormais devenue une secte et ne saurait en aucun cas être restée aujourd'hui la Rome catholique**. Grande gueule il a imposé,

par sa Thèse, sa manière de voir à quelques prêtres et même évêques, qu'il tient d'une main de fer. **Un jour tout sera clair !**

Rappelons que je suis à l'origine de la rencontre entre l'abbé Ricossa et Mgr Guérard. Il l'a confirmé dans un *Soladitium*.

Quand il a quitté Écône il est venu me voir à Lyon (où j'habitai alors) avec son supérieur d'alors l'abbé Munari. Ils allaient voir l'abbé de Blignières pour le suivre. Après avoir discuté très tard dans la nuit je leur ai conseillé de passer chez le Père Guérard, de lui poser un certain nombre de questions bien précises, d'aller ensuite chez Olivier de Blignières, de lui poser certaines questions et au retour de repasser chez Mgr. C'est ce qu'ils firent et ils suivirent Mgr.

Quand Mgr décida de sacrer l'abbé Munari, il m'invita mais je lui dis que je ne viendrais pas car je n'avais pas confiance : mal formé par Écône, trop jeune et Italien. À la mort de Mgr, Mgr Munari me proposa de reprendre l'apostolat qu'avait Mgr à Lyon, mais à une condition : que les laïcs ne discutent pas entre eux après la messe et pendant la semaine. Refusant cette condition je précisais : *de toute façon, Mgr Munari ne tiendra pas un an*. Je me suis trompé, il défroqua un an et huit jours plus tard. Dieu vomit les tièdes !

En final, je repose toujours la même question à M. l'abbé Ricossa et aux autres :

QUELLE EST LA VALEUR DES ACTES D'UN PAPE MATERIALITER ?
RÉPONDEZ.

Ont-ils posé cette question, qui semble élémentaire à Mgr mourant ? Leurs confidences sèment le doute. Mais une chose est sûre, et est sans aucun doute, l'abbé Ricossa veut la thèse parce qu'il ne veut pas La Salette ; **pour lui, l'Église n'est pas éclipsée, Rome n'a pas perdu la Foi, et n'est pas le siège de l'antéchrist**. Son manque de fermeté le condamne un jour à être **vomis de Dieu** comme tant de clercs depuis 60 ans. Attendons.

Et pour finir j'adresserai spécifiquement à M. l'abbé Ricossa la question publique qui le rend si obstinément muet sur ce sujet capital depuis des années :

QUAND M. l'ABBÉ ALLEZ VOUS VOUS DÉCIDER ENFIN À PARLER PUBLIQUEMENT DE l'INVALIDITÉ ONTOLOGIQUE (ET NON PAS SIMPLEMENT CANONIQUE) DU NOUVEAU SACRE DES ÉVÊQUES IMPOSÉ DEPUIS LE 18 JUIN 1968 PAR MONTINI-PAUL VI (*Pontificalis Romani*) À L'ÉGLISE CATHOLIQUE ?
RÉPONDEZ ENFIN M. l'ABBÉ RICOSSA !

Quant à moi je préfère suivre la TSVM plutôt que M. l'abbé Ricossa et son Institut.

Merci à la très sainte Vierge Marie de nous avoir tout expliqué par le message de Mélanie : « **LES** prêtres sont devenus un cloaque d'impuretés » ! Je l'ai vécu depuis soixante ans !

Prions pour qu'elle triomphe au plus tôt, car le nombre de ceux qui voient est de plus en plus petit ! Combattez petit troupeau, vous qui voyez clair !

Que la très sainte Vierge Marie nous protège jusqu'à son plein triomphe !

ANNEXE A

http://www.rore-sanctifica.org Communiqué du 29 décembre 2007

http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-05-05_Lettre_de_Bouyer.pdf

Fac-similé de la lettre du Père Louis Bouyer

http://www.rore-sanctifica.org/bibilothequ:e_rore_sanctifica/02-reforme_de_1968_et_suivante-consilium-groupe_xx/1965-Kleinheyer/08_KLEINHEYERLettre14Avril66DomBOTTECONSILIUM.pdf

IMPORTANT – Un colloque universitaire international discrédite en 2014 le pseudo texte sur lequel repose le nouveau rituel des sacres épiscopaux de rite latin depuis 1968

Date : Wed, 16 Jan 2019

DOCUMENT PDF MAJEUR à LIRE [7]

Ce colloque a officialisé en 2014, dans un cadre universitaire, ce qui figurait déjà en **août 2005** dans le tome 1 de « *Rore Sanctifica* » publié par le CIRS, lorsqu'il fit éclater la vérité sur **l'invalidité des sacres épiscopaux de rite latin depuis 1969 et donc des sacrements qui en découlent**, par les ordinations presbytérales invalides et par les **sacrements invalides reçus par les fidèles au sein de l'église dite Conciliaire (Vatican II)**.

Cet évènement souligne **l'extrême gravité de la situation de l'Église catholique aujourd'hui** et l'absolue nécessité pour les fidèles de chercher des sacrements certainement valides, car le véritable Sacerdoce se fait rare, l'opération anglicane s'étant reproduite au moment de Vatican II, produisant les mêmes effets.

Justice a été rendue aux travaux de Jean Magne, qualifiés de « *précurseurs* » en septembre 2014 à l'université de Laval au Québec.

La prétendue « *Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome* » inventée par Dom Botte (1963), notée comme étant « ***sans cesse contestée*** », a été jugée « ***définitivement réfutée*** » lors du colloque qui réunissait un aréopage d'universitaires spécialisés sur la question de la « sacerdotalisation » dans le judaïsme synagogal, le christianisme et le rabbinisme.

Lors du colloque, Pierre-Hubert Poirier (*), professeur à l'Université de Laval, Québec, et membre de l'Institut, a qualifié ce texte prétendument reconstitué par Dom Botte de « ***document fantôme*** », de « compilation anonyme contenant des éléments d'âge différents *», dont certains du IVe siècle avancé, comme le montre un récent commentaire.* ***On ne peut donc invoquer cet écrit en faveur d'une sacerdotalisation hâtive (et romaine) des fonctions épiscopale ou presbytérale »*** (voir les pages 266-267 extraites des Actes du colloque publiés par BREPOLS en 2018).

C'est pourtant cette sacerdotalisation romaine qu'a invoquée Paul VI-Montini dans sa constitution apostolique « ***Pontificalis Romani*** » du 18 juin 1968, en promulguant le nouveau rituel du sacre des évêques de la nouvelle église Conciliaire, dont la validité est basée sur ce « *document fantôme* », amorçant ainsi l'extinction progressive de toutes les lignées épiscopales de rite latin depuis plus de 50 ans jusqu'à la disparition complète du sacerdoce catholique et des sacrements qui en découlent, et tarissant les fruits de l'Incarnation pour les âmes des nouvelles générations.

(*) Historien du christianisme, spécialiste du gnosticisme et du manichéisme. — Spécialistes des langues et littératures de l'Orient chrétien ancien, rédacteur en chef de la revue Laval théologique et philosophique, Directeur de l'Institut d'études anciennes de l'Université Laval qu'il a créé en 1999.

Il est titulaire d'un baccalauréat (1971) et d'une maîtrise en théologie (1972) de l'Université Laval ainsi que d'un doctorat en histoire des religions (1980) de l'Université Louis Pasteur (Strasbourg I). Il est aussi diplômé multiple de l'École des langues et civilisations de l'Orient ancien, rattachée à l'Institut catholique de Paris (source *Wikipedia*)

[7] **http://blog.catholicapedia.net/wp-content/uploads/2019/03/2019-01-15_-_Communique_-_Colloque_de_Laval_-_Document_fantome_-V2.pdf**